

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Distribution des produits liquides et alimentaires

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Distribution des produits liquides et alimentaires* (Distrilia) vise à former de futurs professionnels dédiés à la commercialisation de liquides et produits agroalimentaires, en permettant de développer une double compétence à la fois commerciale et technique pour pouvoir prétendre à des postes spécialisés dans ses secteurs. Cette LP prépare à trois types de métiers : acheteur/commercial dans les industries agroalimentaires, chef de rayon agroalimentaire et négociant agricole ou viticole.

Sa maquette d'enseignements propose ainsi d'une part des enseignements généralistes (communication, informatique, langues, gestion financière, logistique, merchandising, étude de marché, commerce international, transactions commerciales, animation d'une équipe de vente) et des enseignements de spécialité (découverte des filières, droit de la distribution, marketing agroalimentaire, stratégie des entreprises, approche économique des filières, sécurité et qualité, étude des process d'élaboration).

Elle est accessible uniquement en alternance, principalement sous convention d'apprentissage mais également avec des contrats de professionnalisation. Cette formation est en partie délocalisée dans un lycée d'enseignement professionnel agricole, le LEGTA Montbrison-Précieux.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de cette LP *Distrilia* sont clairement présentés. Sa maquette d'enseignements répond bien à ces objectifs puisqu'elle propose des enseignements généralistes et des enseignements de spécialité. Même si les matières fondamentales de gestion sont plus nombreuses, la maquette apparaît assez équilibrée, avec beaucoup de travaux dirigés (TD) et de mise en situation. La responsable du diplôme pointe du doigt les lacunes et axes d'amélioration : le fait de ne conserver qu'une langue vivante étrangère et de renforcer les enseignements en management d'équipes ne pourront que renforcer la cohérence de la formation.

Il est à noter que son déroulement au LEGTA Montbrison-Précieux n'est pas explicité. Il serait pourtant intéressant de connaître la genèse de ce partenariat avec un lycée professionnel agricole. Ce partenariat semble poser des difficultés en termes d'organisation dans la mesure où les cours sont répartis entre ces deux structures (logistique complexe pour les étudiants comme pour les coordinateurs). La rationalité d'une formation multi-sites n'est donc pas clairement justifiée, si ce n'est la proximité avec le vivier de potentiels candidats. Par ailleurs, une telle organisation peut poser la question de la pertinence d'un pilotage universitaire pour une formation à public largement issu de brevets de technicien supérieur (BTS) et délocalisée dans un lycée.

Cette LP prépare à trois types de métiers : acheteur/commercial dans les industries agroalimentaires, chef de rayon agroalimentaire et négociant agricole ou viticole mais, force est de constater que sur ce 3^{ème} métier visé, aucune unité d'enseignement (UE) n'est spécialisée dans l'industrie viticole ou agricole. On peut donc se demander si cette licence permet réellement de former les étudiants à ce métier (seulement une intervention d'un professionnel Casino spécialisé dans le marché viticole).

La LP *Distrilia* présente un positionnement très particulier dans la distribution et la commercialisation des liquides et produits agroalimentaire. Elle trouve donc une place à part dans l'offre de formation de l'Université Jean Monnet, sans forcément de concurrence directe avec les autres formations commerciales. Seules deux LP dispensées à Annecy et Valence peuvent concurrencer la formation. L'ouverture de la LP *DistriSup* de Saint-Etienne, spécialisée dans la formation de futurs managers de rayon, pose par contre la question du positionnement distinctif de ces deux formations étant donnée la redondance des débouchés qu'elles offrent toutes les deux. Selon les enquêtes d'insertion fournies, près de 50 % des étudiants de *Distrilia* se tournent vers le métier de chef de rayon, ce qui est le débouché type de la LP *DistriSup*.

Ce positionnement proche des deux formations pourrait mettre en cause la pérennité de la formation. Suite à l'ouverture de la licence *DistriSup* de Saint-Etienne en 2013, les inscrits à la licence *Distrilla* sont ainsi passés de 27 en 2012 à 17 en 2013 (ils étaient cependant entre 12 et 15 les années précédentes). Il semble donc important de bien consolider les axes de différenciation et d'élargir les débouchés au sein des industries agroalimentaires et non seulement dans la grande distribution.

Cette licence *Distrilla* semble avoir tissé un partenariat avec le pôle agroalimentaire de la Loire. Il est cependant regrettable que les tenants et les aboutissants de cette collaboration ne soient pas clairement définis. La licence répondrait *a priori* à des attentes fortes en termes d'emploi comme le souligneraient l'association des Dirigeants commerciaux de France et le pôle agroalimentaire de la Loire (dont la responsable du master est élue et qui collabore donc avec la licence, notamment en termes d'enseignements). La LP a dû adapter son calendrier d'alternance pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises accueillant les alternants. Ces dernières acceptent d'ailleurs d'ouvrir leurs portes à la formation dans le cadre de visites ou de mise en pratique des enseignements. Ceci démontre bien son implication dans son environnement socio-économique. Il est cependant dommage que la LP ne mentionne pas les entreprises recruteuses de ses étudiants, qui *a priori* sont en nombre croissant (les effectifs ne le démontrent pas forcément, ou en tout cas pas de façon très évidente).

La LP bénéficie d'une responsable de formation (MCF), de deux coordinatrices (PRAG et statut non précisé) et d'un administratif. L'équipe pédagogique se compose de sept enseignants de l'IUT, sept enseignants du lycée partenaire et 10 professionnels. Les profils de ces derniers sont variés (surtout en termes de métiers) et ils interviennent surtout sur les unités d'enseignement (UE) de spécialité (33 % des enseignements). Même si l'importance du groupe Casino dans le secteur géographique entraîne logiquement une surreprésentation des membres de ce groupe dans l'équipe pédagogique, l'implication des professionnels est à saluer permettant ainsi de délivrer des connaissances techniques sur le métier. En revanche, le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique pâtit de certaines lacunes dans la mesure où il ne documente pas le statut des enseignants intervenants dans le diplôme qui proviennent aussi bien de l'IUT que du lycée. Cette information lacunaire ne permet pas de savoir si des activités de recherche peuvent être en lien avec cette LP et, *a priori*, il semblerait que l'implication des enseignants-chercheurs soit limitée.

Il semble que le recrutement de la LP soit national (même si aucune donnée fournie ne le démontre), ce qui attesterait de son attractivité. Les effectifs d'inscrits ont quelque peu augmenté de 2009 à 2012, mais restant relativement modestes (moins de 17 étudiants entre 2009 et 2014), exception faite de la promotion 2012/2013, où le master a accueilli 27 étudiants (contre seulement 15 en 2011/2012 et 17 en 2013/2014). Il serait bon d'explicitier le nombre restreint d'étudiants de certaines promotions ainsi que le pic de recrutement de 2012 : les premiers sont-ils une volonté ou sont-ils subis par la formation en raison du peu de candidatures et/ou du peu de contrats de professionnalisation signés ; le second n'est pas non plus analysé, ni le fait que seulement 23 contrats aient été signés cette année-là pour 27 inscrits. Par ailleurs, les prévisions de recrutement semblent particulièrement optimistes pour les années à venir en invoquant un élargissement du vivier de recrutement.

Les étudiants issus de BTS sont très majoritaires (ils représentent entre 60 et 85 % des différentes promotions), viennent ensuite les étudiants de DUT (entre 17 et 33 % des promotions) auxquels s'ajoutent quelques rares étudiants issus de L2 ou de formation continue. Les taux de réussite sont moyens : 88 % en moyenne. Le suivi de l'insertion professionnelle est particulièrement bien renseigné par des enquêtes à trois, six et 30 mois après l'obtention du diplôme. Les taux d'insertion à six et 30 mois sont dans l'ensemble proches en moyenne de 72 % des répondants en emploi (sur la base de taux de répondants élevés). L'insertion se fait cependant dans des métiers correspondant à ceux de la LP *DistriSup*.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les statuts des enseignants ne sont pas renseignés (sauf ceux des responsables et coordinateurs) et il n'est nullement fait mention d'un quelconque laboratoire de rattachement. Il est simplement précisé que très peu d'enseignants-chercheurs participent. La place de la recherche est donc presque inexistante, si ce n'est l'introduction d'une démarche recherche lors du projet tuteuré.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La LP est accessible uniquement en alternance, ce qui lui confère déjà une forte dimension professionnalisante. Cependant, elle développe en parallèle d'autres dispositifs. Elle organise des visites d'entreprises et des conférences, elle propose un enseignement « Construction du projet professionnel ». Les professionnels sont nombreux à participer à la formation. Elle bénéficie en outre d'un partenariat avec le pôle agroalimentaire de la Loire.</p> <p>Les dispositifs de professionnalisation sont nombreux, diversifiés et complémentaires.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>L'UE7 est dédiée à valoriser la mission professionnelle et le projet tuteuré. Le projet tuteuré consiste à développer une étude de marché à réaliser en groupe (taille non spécifiée), pour former les étudiants aux techniques documentaires, qualitatives et quantitatives (administration de questionnaires et traitement sous le logiciel Sphinx). Ils sont dirigés par la responsable de la formation ; cependant, leur mode d'évaluation n'est pas précisé.</p> <p>L'alternance fait quant à elle l'objet de deux contacts minimum entre un tuteur universitaire et un tuteur professionnel. Un livret d'alternance numérique est à disposition, mais son mode d'évaluation n'est lui non plus pas connu. Il n'est pas plus précisé les entreprises concernées par l'alternance.</p> <p>L'information est donc trop lacunaire sur ces sujets.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Etant donné son organisation en alternance, il est forcément difficile, voire impossible pour la formation de développer à la fois la sortie de ses étudiants dans des entreprises à l'étranger (voire impossible pour les contrats d'apprentissage) et l'entrée d'étudiants étrangers dans ses effectifs (difficultés administratives).</p> <p>La LP donne la possibilité à ses étudiants de suivre des cours en anglais (et également des cours de LV2 d'espagnol, allemand, italien... mais qui devraient être retirés de la prochaine maquette). Hormis les enseignements de langues vivantes, la place de l'international est inexistante.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les recrutements se déroulent de façon assez classique : étude du dossier, convocation à un entretien, entretien auprès des entreprises recruteuses. A nouveau, un manque d'informations subsiste concernant les partenaires entreprises : comment ces entreprises d'accueil sont-elles identifiées ; sont-elles les mêmes chaque année ? Par ailleurs, aucune information n'est livrée concernant les dispositifs d'aide pour les étudiants dans leur recherche d'un contrat d'apprentissage</p> <p>Une mise à niveau est prévue tant au niveau des enseignements de spécialité qu'au niveau des fondamentaux de gestion selon le parcours précédent des étudiants. Mais le détail du dispositif n'est pas donné.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>A l'exception du projet tuteuré, les cours se déroulent en présentiel, avec une forte utilisation des études de cas et des mises en pratique. La licence permet des visites d'entreprises, des conférences, des cours au sein du laboratoire d'élaboration des produits du lycée. Les modalités d'enseignement semblent ainsi adaptées à la logique de professionnalisation de la licence.</p> <p>La place du numérique est assez limitée. Il est simplement mentionné l'accès à un environnement numérique du travail (ENT) au niveau de l'IUT, la mise en œuvre d'un livret électronique de l'alternant et l'utilisation d'un logiciel de traitement de données dans le cadre des études de marché des projets tuteurés. Il n'y a donc pas de certification. L'effort peut être poursuivi pour développer davantage l'utilisation du numérique mais dans un contexte professionnel.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les informations concernant les modalités d'évaluation des étudiants et l'obtention des crédits européens dans chaque enseignement ne sont pas clairement explicitées. Il est simplement fait mention d'enseignements évalués en contrôle continu et d'un jury de fin d'année composé de professionnels et d'enseignants. Les informations à ce sujet restent donc trop vagues.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Chaque unité d'enseignement a été définie en fonction des compétences-clés qu'elle devait transmettre aux étudiants, en collaboration avec les professionnels partenaires. L'acquisition des compétences est donc mesurée par le contrôle continu, mais également par le maître d'apprentissage dans le cadre de l'alternance. Deux visites d'apprentis sur leur lieu de travail sont prévues et un carnet de suivi électronique d'alternance est documenté. Les compétences sont clairement définies et le suivi de leur acquisition bien orchestré, facilité par le livret électronique.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Traditionnellement, la LP suit le devenir de ses étudiants grâce aux enquêtes nationales pilotées par l'Université Jean Monnet (à 30 mois) et grâce à des études internes menées à trois et six mois. Les résultats de deux enquêtes à trois mois sont donnés, qui montrent la bonne intégration professionnelle des diplômés nombreux à trouver un 1^{er} emploi et souvent sous la forme de contrats à durée indéterminée (CDI) (à titre d'exemple pour la promotion 2011/2012, six étudiants sur 13 répondants ont décroché un CDI et un étudiant un contrat à durée déterminée (CDD)). Les types de postes occupés sont également précisés ce qui est très louable. L'enquête nationale donne aussi des résultats assez satisfaisants avec 73 % de diplômés en emploi. On fera cependant plusieurs bémols : les types de postes occupés semblent plutôt répondre aux postes occupés à l'issue d'une Distrisup. La licence semble en être consciente puisqu'elle recherche à développer des partenariats avec ces entreprises agroalimentaires.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>En sus des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants, deux conseils de perfectionnement (comités de pilotage) sont mis en place réunissant l'ensemble des parties prenantes : CFA, les coordinateurs de la licence, les intervenants, les maîtres d'apprentissage et les apprentis. Ces conseils de perfectionnement permettent de dresser les axes d'amélioration du diplôme. En revanche, aucun compte-rendu de ces conseils de perfectionnement ne sont joints au dossier.</p> <p>La LP a fait l'objet d'un audit qualité en 2013 qui a validé les dispositifs d'accompagnement et de coordination de la formation.</p>
--	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation en alternance qui intègre des dispositifs de professionnalisation nombreux, diversifiés et complémentaires.
- Modalités d'enseignement adaptées à la logique de professionnalisation de la licence (présentiel, études de cas et mises en pratique, visites d'entreprise, conférences, interventions au sein du laboratoire d'élaboration des produits du LEGTA).
- Implication des professionnels du secteur dans l'équipe pédagogique, avec des profils plutôt variés (en termes de métiers) et intervenant sur les UE de spécialité (33 % des enseignements).

Points faibles :

- Risque de perte d'effectifs avec la concurrence de la LP *Distrisup* de Saint-Etienne, en raison de la forte proximité de leurs positionnements et débouchés.
- Faible implication des enseignants-chercheurs dans la formation, ce qui pose la question du pilotage universitaire d'une LP en continuité d'un BTS avec le lycée partenaire.
- Effectifs réduits des différentes promotions, dont on ne sait pas s'ils procèdent du choix ou de la contrainte.
- Pas assez d'informations sur les entreprises partenaires pour vraiment convaincre de l'intégration forte de la LP dans son environnement.

Conclusions :

La formation affiche un positionnement apparemment spécifique mais le contenu de sa maquette pose clairement la question de sa différenciation par rapport à la licence *Distrisup* de Saint-Etienne qui pourrait ainsi à plus ou moins long terme la concurrencer très sérieusement. Cette licence est globalement de qualité, car la plupart des indicateurs sont satisfaisants, mais il convient de veiller à renforcer sa spécificité agroalimentaire pour se renforcer par rapport à *Distrisup*. Afin de convaincre encore davantage de sa valeur, il conviendrait de préciser les dimensions du pilotage université/lycée et de renforcer le soutien des enseignants-chercheurs dans une dynamique de recherche. Il serait pertinent également de présenter les types d'entreprises partenaires (pour appuyer son ancrage dans son tissu socio-économique) et définir la stratégie en termes de volume de recrutement.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009926

Licence Professionnelle « Commerce », spécialité « Distribution des Produits Liquides et Alimentaires » (Distrilia)

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Pour ce qui concerne la concurrence entre les formations Distrilia et Distrisup : ces deux formations peuvent paraître proches, voire concurrentes par leur intitulé "*Commerce spécialité Commercialisation des produit liquides et alimentaires (DISTRILIA)*" et "*Commerce spécialité Distribution – Management et Gestion de Rayons (DISTRISUP)*". L'analyse plus poussée des cibles métiers montre bien deux secteurs d'emplois différents.

La première formation entend répondre aux besoins de qualification et de compétences engendrés par l'évolution de la demande des consommateurs concernant les produits liquides et les produits alimentaires.

Elle forme les étudiants à une double compétence, technique (notamment dans le domaine des propriétés organoleptiques et de la qualité des produits) et commerciale (connaissance du marché et réponses en terme d'actions commerciales). Si, à l'issue de la formation, des alternants sont employés à l'issue de cette dernière en rayons liquides et alimentaires de la grande distribution, les emplois se situent tout autant dans les caves, négociants, les GAEC, exploitations agricoles, ainsi que dans le secteur de la vente des produits biologiques et celui de l'agrotourisme.

La formation "*Commerce spécialité Distribution – Management et Gestion de Rayons (DISTRISUP)*" prépare au métier de manager de rayon des grandes surfaces et ouvre sur le triptyque de compétences commerciale, gestionnaire et managériale. Ses débouchés emplois se situent au sein de la grande distribution notamment via le réseau DISTRISUP MANAGEMENT qui réunit 18 enseignes de la grande distribution de toutes natures (sport, électroménager, ...).

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sinc re consid ration.



Khaled BOUABDALLAH